Révision: 2.0 Date: 14.04.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale M-Line 361A-20R Solder

Nom Chimique Mélange
N° CAS Mélange
N° EINECS Mélange
No. D'Enregistrement d'REACH Aucune attribué.

1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et

restrictions sur l'utilisation

Utilisation Identifiée PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec

âme en flux), produits de flux

Utilisations Déconseillées Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Information sur le fournisseur

Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD

Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom +44 (0) 1256 462131

 Téléphone
 +44 (0) 1256 462131

 Fax
 +44 (0) 1256 471441

 Email (personne compétente)
 mm.uk@vishaypg.com

1.4 Tél. d'urgence (00-1) 703-527-3887

CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Skin Sens. 1; H317

Repr. 1A; H360DF Lact.; H362

2.1.2 Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.Repr. 1; R60:

Peut altérer la fertilité.

Repr. 1; R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

2.2 Éléments d'étiquetage Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Désignation Commerciale M-Line 361A-20R Solder

Pictogramme(s) de Danger





Mention(s) d'Avertissement Danger

Contient: Lead et Rosin

Mention(s) de Danger H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus. H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Conseil(s) de Prudence P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

Document No. 14319 Page: 1 / 7 Revision O

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypq.com

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

'eau.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Autres informations Aucun.

2.3 Autres dangers

La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Lead	35-40	7439-92-1	231-100-4	Aucune attribué	Repr. 1A; H360DF Lact.; H362
Rosin	1-5	8050-09-7	232-475-7	Aucune attribué	Skin Sens. 1; H317

H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus. H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Lead	35-40	7439-92-1	231-100-4	Aucune attribué	Repr. 1; R60 Repr. 1; R61 R64
Rosin	1-5	8050-09-7	232-475-7	Aucune attribué	R43

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R60: Peut altérer la fertilité. R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

Document No. 14319 Page: 2 / 7 Revision O

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypq.com

Ingestion

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus. Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. Les fumées dégagées pendant la soudure peuvent provoquer une irritation et endommager les muqueuses et les voies respiratoires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires.

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement. En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau atteinte avec de l'eau froide; continuer le traitement le plus longtemps possible. Si la personne est suspectée d'avoir subi une surexposition, elle doit passer des examens pour déterminer sa plombémie. Le patient doit être placé sous surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE 5.

5.1 Moyens d'extinction

> Moyens d'Extinction Appropriés Moyens d'extinction inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ceux appropriés pour contenir l'incendie.

médecin si l'irritation s'étend.

Ne pas utiliser d'eau sur les incendies en présence de métal en fusion. Les flux dégagés pendant une soudure à âme décapante peuvent s'enflammer lors de la fusion du métal. Une fois chauffé à des températures de soudure, le solvant du flux arrivera à ébullition et transportera des gouttelettes de colophane et des produits de dégradation thermique tels que des aldéhydes aliphatiques, des acides et des terpènes. Pas de plomb ni d'antimoine détecté dans les fumées issues de la soudure à des températures inférieures à 537 °C. La soudure peut libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des fumées d'oxyde de plomb.

5.3 Conseils aux pompiers Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La soudure se solidifie en refroidissant et peut être mise au rebut. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser. Transférer dans un conteneur pour élimination. Revalorisation ou recyclage si possible. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

Référence à d'autres sections 6.4 Voir Rubrique: 8, 13

7. **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Lorsque

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

www.vishaypq.com

1272/2008 (CLP) & 453/2010

fondu: Éviter absolument tout contact avec l'eau. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ambiante.

Température de stockage

Stable dans les conditions normales.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Temps limite de stockage Matières incompatibles

Stocker à l'écart des sources de soufre. Conserver à l'écart des: Forte Acides, Alcalis, Chlore et Agents oxydants forts. L'utilisation de flux d'acide puissants

peut dégager des vapeurs de chlorure de plomb toxiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec

âme en flux), produits de flux. Voir Rubrique: 1.2

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque:
Lead and inorganic compounds (as Pb)	7439-92-1	-	0.10	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique Non fixé.

PNECs et DNELs 8.1.3

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Lorsque fondu: Lunettes de protection ou Masque de protection complète du

Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants

Protection des yeux/du visage

visage.

Protection de la peau



doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Protection respiratoire



Risques thermiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de 8.2.3

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Non applicable.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Document No. 14319 Page: 4/7 Revision O

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

l'environnement

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et

chimiques essentielles

Aspect Argenté - Grises métal sous forme de fil

Odeur Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. Non disponible. Point de fusion/point de congélation Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Non disponible. Point d'éclair Non applicable. Taux d'Evaporation Non applicable. Inflammabilité (solide, gaz) Non inflammable. Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites Non applicable.

d'explosivité

Pression de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative >1 (H2O = 1)Solubilité(s) Insoluble dans l'eau. Coefficient de partage: n-octanol/eau Non disponible. Non disponible. Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition Non disponible. Non disponible. Viscosité Non Explosif. Propriétés explosives Propriétés comburantes Non oxydant.

9.2 Autres informations Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales.
 10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Les flux dégagés pendant une soudure à âme décapante peuvent s'enflammer

lors de la fusion du métal. Réagit vigoureusement avec le chlore et les agents oxydants. L'utilisation de flux d'acide puissants peut dégager des vapeurs de

chlorure de plomb toxiques.

10.4 Conditions à éviter Lorsque fondu: Éviter absolument tout contact avec l'eau.

10.5 Matières incompatibles Conserver à l'écart des: Forte Acides, Alcalis, Chlore et Agents oxydants forts.

Stocker à l'écart des sources de soufre.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux Une fois chauffé à des températures de soudure, le solvant du flux arrivera à

ébullition et transportera des gouttelettes de colophane et des produits de dégradation thermique tels que des aldéhydes aliphatiques, des acides et des terpènes. Pas de plomb ni d'antimoine détecté dans les fumées issues de la soudure à des températures inférieures à 537 °C. La soudure peut libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des fumées d'oxyde de plomb.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Ingestion Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000

mg/kg p.c. /jour.

Inhalation Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Document No. 14319 Page: 5 / 7 Revision O

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypq.com

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0

Contact avec la Peau Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000

mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction Repr. 1A: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus.

Lact.: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

remplis.

11.2 **Autres informations** Les fumées dégagées pendant la soudure peuvent provoquer une irritation et

endommager les muqueuses et les voies respiratoires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer

une irritation et des lésions pulmonaires.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES 12.

12.1 Toxicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)

12.2 Persistance et dégradabilité La partie organique du produit est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation. (métal sous forme de fil)

12.4 Mobilité dans le sol Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (métal sous forme de fil)

Résultats des évaluations PBT et vPvB 12.5 Pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes Rien de connu. 12.6

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets La soudure peut être récupérée. Éliminer le produit et/ou son récipient comme

un déchet dangereux (2008/98/EEC).

13.2 **Autres informations** L'élimination des déchets électriques doit être conforme à la Directive relative

aux déchets électriques et électroniques (Directive WEEE 2012/19/EU).

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT 14.

ADR/RID / IMDG / IATA

Numéro ONU Non classé comme dangereux pour le transport. 14.1 14.2 Désignation officielle de transport Non classé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non classé 14.4 Groupe d'emballage Non classé

convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

14.5 Non classé comme Polluant Marin. Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Voir Rubrique: 2

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Non applicable.

Document No. 14319 Page: 6 / 7 Revision O

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypq.com

14.8 Renseignements supplémentaires

Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la

substance ou au mélange en matière de sécurité, de

santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Les concentrations en plomb dans l'équipement électrique sont règlementées par la Directive 2002/95/CE (communément appelée la Directive relative aux restrictions sur les substances dangereuses) et la Directive corrigée

estrictions sur les substances dangereuses) et la Directive configée

2011/65/UE. Aucun

SVHCs

15.1.2 Règlements nationaux

Allemagne Classe de danger pour l'eau 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Rosin (CAS# 8050-09-7), Enregistrement(s) ECHA pré-existant Rosin (CAS# 8050-09-7) et comité d'évaluation des risques (RAC) (05.12.13) Lead (CAS# 7439-92-1): http://echa.europa.eu/documents/10162/57ceb1ac-aafc-4852-9aa5-db81bcb04da3

Classification de la substance ou du mélange Selon le	Procédure de classification
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuilRésultat du test
Repr. 1A; H360DF	Calcul du seuil
Lact.; H362	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL Limite d'exposition prolongée
STEL Limite d'exposition (15 min)
DNEL Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposure potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.